



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Fort-de-France, le 16 avril 2018

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Invitation presse

1^{ère} conférence territoriale de l'Économie Sociale et Solidaire en Martinique

Le Préfet de la Martinique et le Président du Conseil Exécutif vous invitent à la première Conférence Territoriale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS),

Le mardi 17 avril 2018 au palais des congrès de Madiana

8h30 à 12h00 feuille de route 2018-2020 (Amphithéâtre 10)
12h30 à 16h00 espace rencontre avec les acteurs de l'accompagnement et du financement de l'ESS (salon Taïnos)

L'économie sociale et solidaire représente, aujourd'hui, en Martinique 15,2 % de l'emploi privé local. De plus, l'emploi dans le secteur de l'économie sociale de la Martinique a augmenté de 11,7% en 5 ans, en Martinique quand l'emploi privé local enregistre une augmentation de 3,5%. Le secteur associatif représente en Martinique un peu plus de 85% des salariés de l'économie sociale.

La loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 prévoit l'organisation d'une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire tous les 2 ans, lieu de débat des orientations pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

Cette conférence a nécessité en amont une large concertation des acteurs locaux. Elle permet de répondre aux principaux enjeux identifiés localement, sur la base des contributions recueillies tant lors de la tenue des ateliers du 21 au 23 novembre 2017 que des contributions directes et **constituera le socle de la feuille de route 2018 2020** :

- Enjeu n°1 : Favoriser la création, le développement des entreprises et des emplois dans l'ESS
- Enjeu n°2 : Dynamiser le territoire martiniquais par le développement de l'ESS
- Enjeu n°3 : Soutenir l'innovation sociale le développement durable et les initiatives répondant aux enjeux du territoire
- Enjeu n°4 : Encourager l'engagement du bénévolat et le développement de l'utilité sociale
- Enjeu n°5 : Identifier et rendre lisible les leviers de financement de l'ESS

Contact ETAT: DIECCTE Patricia LIDAR - 0696 34 71 74 - patricia.lidar@dieccte.gouv.fr

Contact CTM : Jaqueline MADIN - 0696 26 07 62 - jaqueline.madin@collectivitedemartinique.mq

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr
Renelise MOUTENDA – 06 96 01 15 66 -
renelise.moutenda@collectivitedemartinique.mq

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972